

## DCRLP : réorganisation annoncée après les élections au CA (Conseil d'Administration) !!!

Depuis la création en 2006 de la DCGP (Direction Comptable Grand Public) rebaptisée DCELP puis DCRLP, tous les 3 ans, une réorganisation importante destructrice d'emplois et à l'origine de stress important chez les comptables voit le jour. Pour celle de 2015, pourtant annoncée depuis plusieurs mois, la convocation vient de tomber, ce sera le 20 novembre, dès que les votes pour le CA (Conseil d'Administration) de la Poste (du 16 au 19 novembre) seront terminés !!!

### Qu'est-ce que le conseil d'administration ?

C'est l'endroit où se prennent toutes les décisions stratégiques de La Poste. Il est composé de 21 membres : 7 représentants des actionnaires (4 pour l'état et 3 pour la caisse des dépôts et consignation), 7 représentants qualifiés dont le président de La Poste, un représentant des usagers, un représentant des maires de France... et 7 représentants du personnel (actuellement 3 CGT - 2 SUD - 1 CFDT - 1 FO). Pour SUD, siéger à cette instance est indispensable car cela permet d'obtenir des informations importantes et d'intervenir auprès des vrais responsables de la dégradation de nos conditions de travail. Les élus SUD interpellent régulièrement les représentants de l'état pour dénoncer ce qui se passe à La Poste !

### Le plan stratégique 2020 et ses objectifs de casse des services administratifs :

Celui-ci a été décidé par le conseil d'administration. L'annonce a été faite par le président : il y aura, d'ici 2020, 30 % de reprises d'emplois dans les services supports et notre direction ne sera pas épargnée. Nous ne sommes plus que 661, l'objectif devrait donc être de passer à environ 450 personnes. Pourtant, les services comptables ont déjà eu leur lot de suppressions

d'emplois puisque, depuis la séparation en métier de la comptabilité, ce sont déjà plus de 50 % des emplois qui ont été supprimés. Même si la directrice de la DCRLP fait tout pour limiter la casse en récupérant de l'activité : facturation sous-traitée à Clientys, activité comptable des DOM et récemment la comptabilité de personnel des services financiers, cela ne suffira pas pour atteindre les objectifs fixés !

Selon le bilan social de La Poste (information dévoilée au CA), au niveau national, en 2008, nous étions 295 745 postiers, au 30/06/2015 nous n'étions plus que 252 793, soit 42 952 suppressions d'emplois !!! Pourtant, entre temps, il y a eu le grand dialogue et les annonces très médiatiques du recrutement de 15 000 postiers !!! Sur le premier semestre 2015, La Poste a déjà supprimé 5 098 emplois. A ce rythme nous risquons de battre le record de 2010 qui était de 10 429 !!! Que reste-t-il du grand dialogue où les comptables se sont exprimés en masse ???

DÉSORMAIS, LA POSTE EST MOBILE !



### Le malaise des comptables :

Et pourtant, les postiers, dont les comptables, ne vont pas mieux.

A la DCRLP, aujourd'hui, les services de comptabilité fournisseurs manifestent une forte inquiétude sur leur avenir en voyant leur activité diminuer régulièrement...

A l'inverse, la DTAC Ouest croule sous le travail, devant faire face à de nombreux départs. Les agents de ces services n'en peuvent plus puisqu'ils se voient sans arrêt réorganisés pour faire face aux départs de leurs collègues. La situation devrait empirer puisque cette DTAC fonctionne encore avec une petite dizaine

de personnes en reclassement que la DCRLP veut obliger à partir puisqu'ils font partie de la CDSP 2012 !!! Notre direction avait évoqué la possibilité d'entraide avec une autre DTAC, pourquoi cela ne se fait-il pas ? Les autres DTAC seraient-elles aussi fort occupées ? A chaque fois, le stress de nos collègues est important pour ceux qui n'arrivent plus à traiter leur activité et c'est encore pire pour ceux qui sont en reclassement ! Comment comprendre la logique de la DCRLP qui veut les reclasser sur des services qui ne veulent pas d'eux quand ils ont une charge de travail qu'ils n'arrivent pas à écouler ??? Le malaise est indescriptible !

Toujours selon le bilan social dévoilé au conseil d'administration, aujourd'hui le taux d'absentéisme à La Poste est de 6.37 %. C'est énorme quand on sait, selon la DARES (établissement indépendant du ministère du travail), qu'il est de 3.60 % pour l'ensemble des entreprises françaises en 2013 !!! A La Poste, depuis 2011 (pourtant année du grand dialogue) où il était de 5.92 %, il n'a cessé d'augmenter !

Les dirigeants de La Poste ont répondu à nos élus CA que c'était dû à notre pyramide des âges élevée, c'est faux !!! Pour les fonctionnaires, qui sont plus âgés, l'augmentation de l'absentéisme est de 17.11 % entre 2008 et 2014, alors qu'elle est de 20.07 % pour les salariés sur la même période !!!

Le malaise est donc ailleurs et pour SUD, la peur de l'avenir créée par des restructurations incessantes, avec leur lot de reclassements où aucun service (devant gérer ses propres reclassements) ne veut des agents mis sur la touche, fait des dégâts de plus en plus importants sur l'ensemble des postiers !!! Le personnel de la DCRLP est bien placé pour le savoir !!!

### **DCRLP : Un taux d'encadrement trop élevé !!!**

La « grande avancée » de la CDSP 2012 mise en avant par notre direction, était la possibilité pour tous les agents d'obtenir des promotions en créant des positions de III-1 dans tous les services comptables pour

permettre d'atteindre plus facilement des postes d'encadrement. Alors que l'application de cette CDSP va prendre fin, l'objectif n'a même pas été atteint : dans les DTAC Centre-Est et Sud-Est : il n'y a que 2 agents qui ont obtenu cette promotion alors qu'ils devraient être au moins 6 selon la cible annoncée !!!

Dans les autres DTAC, les cibles ne sont pas atteintes partout, mais les promotions ont eu lieu grâce à l'action de SUD qui a rappelé à la DCRLP qu'elle avait des objectifs à respecter, l'autre volet de la CDSP (à savoir la fermeture de services) ayant été appliqué dès le démarrage !!!

Effet pervers de cette mesure, la DCRLP nous annonce aujourd'hui que le taux d'encadrement dans les services comptables est trop important !!! Nous pouvons donc parier que le texte qui nous sera proposé le 20 novembre comportera de fortes suppressions d'emplois au niveau de l'encadrement. Pour SUD, c'est inacceptable !

Ce n'est donc pas un hasard si les organisations syndicales ne seront reçues qu'après les élections qui se dérouleront du 16 au 19 novembre... Par contre, pas question de perdre plus de temps, nous serons reçus dès le lendemain des élections, ce qui démontre que le projet est déjà ficelé mais que La Poste ne veut pas le dévoiler pour ne pas prendre le risque que le personnel vote pour des syndicats tels que SUD. Nous espérons fortement que nous n'aurons plus à faire face à de nouvelles fermetures de services mais nous n'avons malheureusement aucune garantie à ce jour...

La représentante de SUD qui s'occupe des services comptables est candidate en position n° 2 (donc éligible) à ces élections. Elle est en charge des services comptables depuis la création de la DECF et a pu mesurer les dégâts des réorganisations. Elle est allée à la rencontre de nombreux services qui fermaient et a pu constater l'état de désespérance de certains collègues.

**Du 16 au 19 novembre : pour que votre voix et celles de tous les postiers soient portées auprès de nos plus hauts dirigeants !!!**

**Votez SUD**